



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E74744

VALABLE JUSQU'AU 03/12/2024

ÉDITÉ LE 25/03/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/09/2001

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 15/04/2019
7 630

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 438 965 535 RCS

Siret : 438 965 535 00042

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 44614 J 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 78954217

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 78954217

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : OUEST ENERGIE

KERNEVEZ ROUSSICA
ZA DE KERAMPAOU
29140 MELGVEN

Téléphone : 02 98 57 33 50

Fax : 02 98 57 30 43

Portable :

Site Internet : ouestenergie.eu

E-mail : contact@ouest-energie.eu

Responsabilité légale :

LE CORRE SERGE DIRECTEUR GÉNÉRAL / LE CORRE SERGE DIRECTEUR
GÉNÉRAL / CHRISTIEN DANIEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	23/11/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/03/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	08/12/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	19/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.